

Evaluer une intervention complexe : le cas de la politique d'Animation de la Vie Sociale

Un partenariat LIEPP - CNAF

Responsables du projet :

Anne Revillard

Directrice du LIEPP, Anne Revillard est professeure de sociologie à Sciences Po et membre du Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS).

Virginie Gimbert

Docteure en sociologie, Virginie Gimbert est responsable du département recherche et valorisation scientifique de la Cnaf.

Equipe projet :

Héloïse Lucas

Assistante de recherche en charge de la conception méthodologique et de la conduite du projet (2023-2025)

Corentin Pécot

Assistant de recherche en charge de la conception méthodologique et de la conduite du projet (2022-2023)

Elsa Persant

Assistante de recherche en appui au déploiement des méthodes qualitatives

Santiago Echeverri

Assistant de recherche en appui au déploiement des méthodes quantitatives

Equipe partenaire :

Une équipe de la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche (DSER) de la Cnaf composée de **Cécile Ensellem**, **Jeanne Moeneclay** et **Saad Loutfi**, accompagne le projet dans son orientation et ses choix méthodologiques.

Qu'est-ce que l'Animation de la vie sociale ?

Portée par les centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS) dont le financement est en partie assuré par les Caisses d'allocations familiales (Caf), l'animation de la vie sociale (AVS) vise un déploiement d'activités et services de proximité dans les territoires, qui entretiennent le lien social et des dynamiques collectives parmi les habitants. Ces **structures de proximité** proposent un **large panel d'activités** (accès aux droits, loisirs, sports, accompagnement scolaire, appui à la parentalité...) auprès du public le plus large possible (**orientation « tous publics »**), incluant notamment toutes les catégories d'âge. Aujourd'hui, 3 800 structures de l'AVS sont financées par les Caf et gérées essentiellement par des collectivités et des associations. Chaque structure dispose d'une grande **autonomie** pour répondre au mieux aux besoins et aux souhaits des habitants, en s'adaptant aux spécificités locales.

Objectifs du projet

- **Cartographier les effets** des structures de l'AVS: identifier ces effets à différents niveaux (individuel, interindividuel, territorial) et les interactions entre eux
- **Expliquer ces effets**, par l'identification des **mécanismes** interventionnels (relevant de l'action des structures) et individuels (relevant de la réception de cette action par les publics) contribuant à produire ces effets, dans une démarche d'évaluation basée sur la théorie
- Développer, à partir du cas de l'AVS, de **nouveaux outils évaluatifs** adaptés aux interventions complexes.

Une méthodologie à dominante qualitative

- **7 focus groups** avec des directions de structures (N=34) et des habitants (N=15) fréquentant les structures de l'AVS, issus de 25 départements différents
- **4 études de cas** auprès de six structures implantées en milieux ruraux et urbains (grande métropole, QPV, ville moyenne) et relevant de différents modes de gestion (associative ou municipale); **73 entretiens**
- **Portrait quantitatif d'ensemble** de l'AVS à partir de , l'exploitation de la base de SENACS (Système d'Échanges Nationaux des Centres Sociaux),

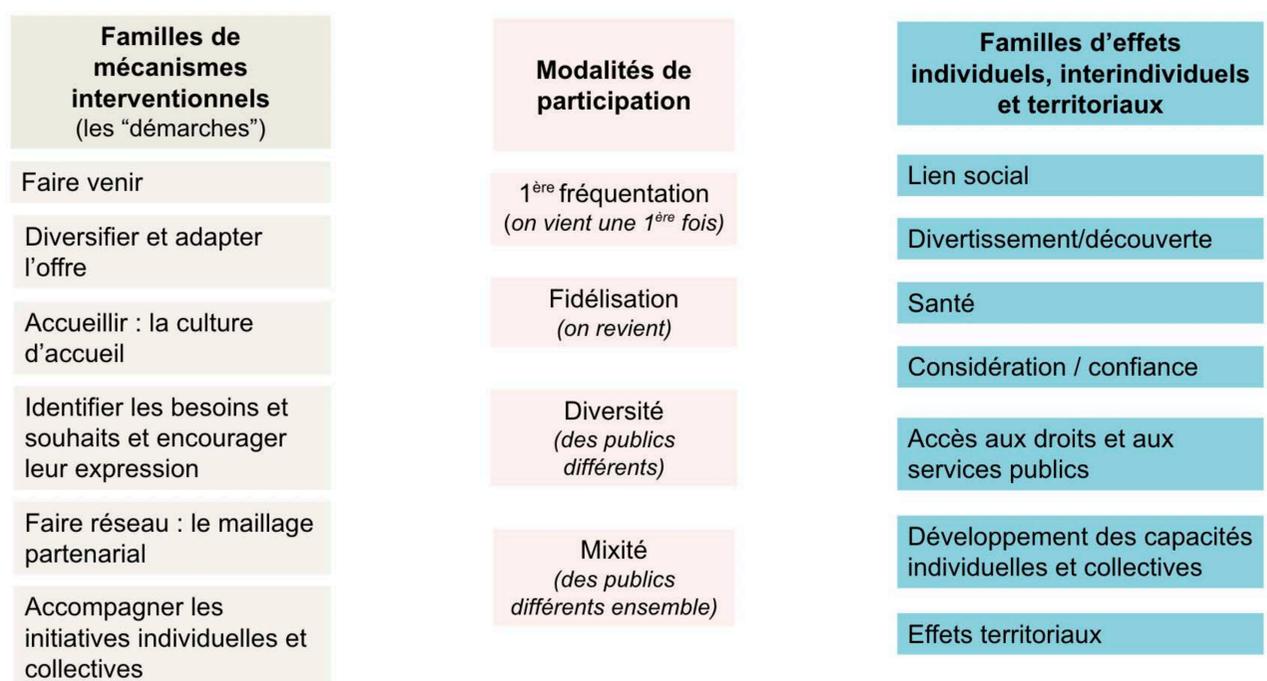


Schéma évaluatif d'ensemble

Principaux résultats

Le schéma ci-dessus présente les principaux résultats de l'évaluation concernant les effets de l'AVS (colonne de droite) et les mécanismes contribuant à produire ces effets (colonne de gauche). Pour faciliter la lisibilité des résultats, ces effets et mécanismes sont regroupés en grandes familles. Tous les effets produits par l'animation de la vie sociale sont par ailleurs conditionnés par la **participation des habitants aux activités des structures**, selon différentes modalités (colonne centrale) : première fréquentation, fidélisation, présence d'une diversité de publics au sein de la structure, organisation d'activités mêlant différents publics (mixité).

Alors que les débats sur l'AVS se concentrent souvent sur des **effets de long terme** (pouvoir d'agir, cohésion sociale), notre évaluation rappelle l'importance d'un certain nombre **d'effets immédiatement liés à la fréquentation des structures** : rupture de l'isolement, divertissement, repos, accès à un droit ou service. Elle met également en lumière les effets positifs de l'AVS sur la **santé physique et mentale**.

Concernant les mécanismes explicatifs de ces effets, l'équipe de recherche a prêté une attention particulière aux **mécanismes interventionnels**, présentés dans la colonne de gauche du schéma. De façon transversale, cette étude pointe l'importance de certaines **pratiques et postures professionnelles informelles** (ex. flexibilité organisationnelle, disponibilité temporelle et émotionnelle des professionnels, veille active). Les mécanismes sont par ailleurs systématiquement mis en relation avec des **facteurs contextuels** entravant ou facilitant leur activation. Les difficultés humaines et financières des structures apparaissent ainsi comme un frein majeur. L'évaluation fait apparaître des **différences territoriales** (milieu rural ou urbain) **et selon le type de gestion** (municipale ou associative). De façon générale, l'évaluation confirme la vocation des centres sociaux et EVS à être des **structures de proximité**, dont le périmètre d'intervention ne devrait pas être étendu de façon irréaliste afin de garantir l'efficacité des interventions.

